

Conseil général du Val d'Oise - Séance publique du 15 juin 2007

Question d'actualité présentée par Hussein Mokhtari au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : Nuisances subies par les collégiens de Garges-lès-Gonesse durant le meeting aérien du Bourget

Monsieur le Président,

L'édition 2007 du salon aérien du Bourget se tient dans quelques jours, les premiers entraînements ont déjà commencé au-dessus de la tête des gargeoises et des gargeois.

Afin que les nuisances subies par les élèves des collèges de Garges-lès-Gonesse soient prises en considération, j'ai déposé en février 2007 au nom du groupe socialiste une motion visant à obtenir des financements en faveur de ces collèges de la part des organisateurs de cette manifestation. Cette motion, transformée pour en donner plus de force en motion déposée par moi-même au nom de l'Assemblée départementale a été adoptée à l'unanimité lors de notre séance du mois de mars.

Parallèlement, la demande du Conseil général auprès de la direction du Salon portait sur un financement de 10.000 euros par collège, somme toutefois largement insuffisante par rapport aux besoins et qui n'a de sens sans un complément de la part de notre assemblée.

Depuis le vote de la motion nous n'avons aucun retour de la part des organisateurs du Salon afin que soient organisées en collaboration avec les responsables des établissements des actions pour protéger les élèves et leur permettre d'étudier du 13 au 24 juin dans de bonnes conditions.

Depuis le vote de la motion, j'ai poursuivi la mobilisation aux côtés des parents d'élèves, de la communauté éducative.

En ce qui vous concerne Monsieur le Président où en sont vos démarches?

Qu'avez-vous fait pour que la motion adoptée par tous les Conseillers généraux du Val d'Oise ne reste pas lettre morte?

Comptez-vous en cas d'absence d'une réponse positive des organisateurs agir et vous engager plus massivement ?